

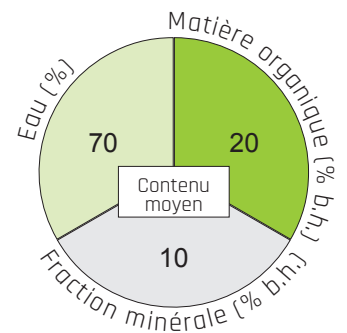
# DIGESTAT DE BIOMÉTHANISATION RÉSIDUS ORGANIQUES TRIÉS À LA SOURCE

## FICHE - PRODUIT GÉNÉRIQUE

### DESCRIPTION

Produit déshydraté solide issu de la biométhanisation de résidus organiques essentiellement composés de résidus de table et provenant d'une collecte dédiée (bacs bruns) et de résidus agroalimentaires d'origine industrielle, commerciale et institutionnelle (ICI). Les informations présentées dans cette fiche concernent des digestats exempts de matières fécales.

Apport en matière organique	Apport en fertilisants
<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Pour une dose moyenne de : <b>10 t.h. / ha</b>	
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> = Négligeable	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> = Peu
<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> = Moyen	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> = Élevé



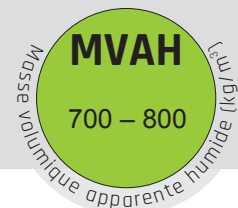
Liquide	Semi-solide (Pâteux)	Solide humide	Sec	Granulé
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Effet chaulant	Équivalent de chaux	PN Pouvoir neutralisant	IVA Indice de valeur agricole
<input type="checkbox"/>	t.h. MRF = <b>1 t. chaux</b>	% équivalent $\text{CaCO}_3$ b.s.	% b.h.
		N/A	

### VALEUR FERTILISANTE PAR TONNE HUMIDE (t.h.)

Paramètre	M.S.	N <sub>tot</sub>	N-NH <sub>4</sub>	N <sub>org</sub>	P <sub>2</sub> O <sub>5</sub>	K <sub>2</sub> O
Unité	%	kg/t	kg/t	kg/t	kg/t	kg/t
Contenu moyen total (b.h.)	25 - 35	5 - 12	0,5 - 1,5	3 - 10	4 - 8	0,5 - 4
Disponibilité potentielle 1 <sup>ère</sup> année		⊙	⊙		⊙	⊙

⊙ = Information non disponible, non connue ou limitée.



### ENTREPOSAGE ET ÉPANDAGE AGRICOLE

Modes d'entreposage	Types d'épandeurs	Disponibilité	Intensité de l'odeur
Amas au champ possible	Fumier solide conventionnel	<input checked="" type="checkbox"/> À l'année	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Structure étanche possible	Fumier solide à batteurs verticaux (de précision)	<input type="checkbox"/> Printemps	
		<input type="checkbox"/> Été	
		<input type="checkbox"/> Automne	

	Fumier	Lisier
1 crochet :	<	
2 crochets :	=	
3 crochets :	=	=

## CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION DES MRF EN AGRICULTURE (Liste non exhaustive)

Dose d'application pouvant être limitée à 13,2 t. (b.s.) / ha / 3 ans selon la teneur en contaminants chimiques.
Délai possible de récolte de $\geq 14$ ou $\geq 36$ mois après épandage sur cultures d'alimentation humaine selon le niveau de pathogènes.
Délai possible de récolte de $> 30$ jours sur cultures d'alimentation animale selon le niveau de pathogènes.
Délai possible de $\geq 12$ mois avant le pâturage selon le niveau de pathogènes.
Distance possible d'épandage de $\geq 50$ m du voisinage selon le niveau de pathogènes.
Délai d'incorporation au sol possible en moins de 6 heures selon le niveau de pathogènes.
Distance possible de $\geq 75$ m du voisinage pour le stockage temporaire et l'épandage sans incorporation selon le niveau d'odeurs.
Interdiction possible d'épandage sur pâturages, prairies et cultures de légumes racines selon le contenu en corps étrangers.

## ENCADREMENT DU RECYCLAGE

## NORMES ET PROGRAMMES VOLONTAIRES

Déclaration de conformité (DC)

MRF certifiée conforme par le BNO

Association manufacturière (MFC/CA)

MRF enregistré ou exemptée d'enregistrement par l'ACIA

# NE S'APPLIQUE PAS AUX FICHES GÉNÉRIQUES

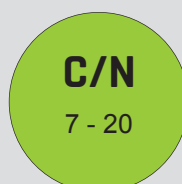
Plan agroenvironnemental de recyclage (PAER)



Pour les exploitations agricoles détentrices d'une certification ou exigences particulières (ex. : agriculture biologique, CanadaGAP), il est important de vérifier la conformité de la MRF avec les exigences des programmes en vigueur. À titre d'exemple, l'usage de biosolides issus du traitement des eaux usées sanitaires n'est pas permis en agriculture biologique.

## COMPOSITION

Paramètres Contenu moyen total	mg/kg Base sèche
Azote total (N)	20 000 - 40 000
Phosphore (P)	6 000 - 12 000
Potassium (K)	2 000 - 10 000
Calcium (Ca)	25 000 - 40 000
Magnésium (Mg)	2 000 - 12 000
Soufre (S)	⊙
Cuivre (Cu)	⊙
Zinc (Zn)	⊙
Bore (B)	⊙
Aluminium (Al)	⊙
Fer (Fe)	⊙
Sodium (Na)	⊙



Immobilisation d'azote

C org. total (% b.s.)

25 - 45

Au-delà du strict contenu en C org. total d'une MRF, le fractionnement biochimique de la MO permet de préciser les formes de C en jeu et conséquemment, de mieux anticiper le potentiel d'une MRF à fournir de l'humus.

## INFORMATIONS UTILES

Mesures de recouvrement des amas pouvant être requises pour l'entreposage hivernal.

Usage généralement non permis en agriculture biologique et généralement permis, sous certaines conditions, par le programme de salubrité à la ferme CanadaGAP.

⊙ = Information non disponible, non connue ou limitée.